

Compte-Rendu de la réunion entre Madame Anne-Marie Armanteras, Conseillère Santé de l'Élysée, et Clarisse Baruch (présidente) avec Anne Rosenberg (Secrétaire Générale) de la SPP.

Nous avons été reçues par Madame Armanteras le 22 Février 2022, pendant plus d'une heure.

Nous nous sommes d'abord présentées et avons exposé la place de la psychanalyse dans le champ de la santé mentale et celle de la SPP dans le courant psychanalytique, les nombreuses attaques dont nous sommes l'objet, et l'importance que la psychanalyse subsiste dans les institutions et les universités. Nous avons ensuite parcouru l'ensemble des points qui attirent notre vigilance dans l'évolution actuelle des dispositifs de prise en charge de la santé mentale.

Elle nous a ensuite écouté, avec beaucoup d'attention et une grande bienveillance, exposer la même situation que nous avons déjà évoquée avec monsieur Gilardi, Conseiller Santé du Cabinet du Premier Ministre (cf CR Matignon). Elle a manifesté des accords notables avec nos points de vue : en particulier sur l'importance de prendre en compte l'individu dans sa globalité, et non sa symptomatologie, et sur la nécessaire durée d'un traitement psychique qui ne peut pas s'effectuer, par exemple, dans les 8 séances accordées pour un remboursement aux psychologues. À cet égard, elle nous a indiqué avoir négocié pour qu'il puisse y avoir un renouvellement de ces séances dans la foulée des premières, et a repris contact avec monsieur Gilardi pour s'assurer que cela avait été intégré dans le projet de décret. Nous avons aussi pointé l'importance de la proximité entre le dispositif de soin et les patients, en particulier sur la défense de la psychiatrie de secteur qui est mise à mal actuellement, et nous avons défendu l'idée qu'il y avait quelque chose d'absurde à mettre en place des dispositifs de « diagnostic » sans suite concrète au niveau des traitements proposés, ce à quoi elle a semblé très réceptive. Elle a également approuvé l'importance d'un lien relationnel durable entre un thérapeute et un patient, et a considéré comme nous qu'il ne pouvait pas y avoir d'interchangeabilité des praticiens dans la prise en charge de la souffrance psychique.

Nous lui avons précisé quelle était la présence des psychanalystes dans les dispositifs actuels, psychiatres et psychologues, en CMP, CMPP, Universités, et la difficulté actuelle à maintenir cette présence. Nous lui avons présenté le « pôle psychanalytique de l'ASM13 » et ses quatre institutions proposant des cures analytiques diverses en gratuité ainsi que son activité de recherche. Elle s'est montrée vivement intéressée, et ignorait jusque-là son existence.

De son côté, elle nous avait fait part des difficultés qu'elle rencontrait lorsqu'elle tentait de défendre une position centrée sur l'individu et la prise en compte de la souffrance psychique, notamment avec certains responsables d'associations de parents d'autistes. Nous lui avons rapidement évoqué les positions théoriques actuelles de prise en charge pluridisciplinaire de l'autisme, et l'avons renvoyée à l'ouvrage « Ce que les psychanalystes apportent aux personnes autistes », que nous lui avons donné avec les deux autres livres de la même collection.

Elle nous a également fait savoir que la position éminemment médicale qui semble dominer aujourd'hui était le fait principalement des dirigeants de la CNAM, pour lesquels seuls les médecins peuvent diagnostiquer la gravité d'une maladie mentale. Nous lui avons fait voir un tableau, démontrant que les psychologues cliniciens suivaient dix fois plus

d'enseignements théoriques, et dix fois plus de stages, lors de leur formation, que celle des médecins généralistes, qui d'ailleurs reconnaissent eux-mêmes n'avoir aucune compétence dans ce domaine. Elle a regretté que les médecins généralistes n'aient pas fait connaître ce point de vue aux autorités compétentes.

En conclusion, cette rencontre s'est déroulée dans un excellent climat de confiance et d'accords. Nous regrettons d'autant plus que les décisions qui sont prises ne tiennent pas suffisamment compte de cette ouverture que nous avons constatée, tant avec monsieur Gilardi qu'avec Madame Armanteras.